

MAIRIE



St-Germain-sur-Rhône

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 21 mars 2011

74910

Convocations : 14 mars 2011

Présent : Alain Lambert, Daniel Duclosson, Dominique Rey, Philippe Girod, Nathalie Mortier, Valérie Nguyen Van, Mathilde Millet, Frédéric Merlet, Jocelyne Artéro, Denis Vuailat.

Absent excusé : Philippe Guichard qui donne pouvoir à Nathalie Mortier.

Secrétaire de séance : Daniel Duclosson

Avant de commencer la réunion proprement dite les membres du conseil municipal se sont rendus à la salle des fêtes pour une visite de l'appartement attenant. Ils ont pu se rendre compte des travaux de remise en état à prévoir. Ils ont ensuite effectué une visite des nouveaux locaux de la mairie et des deux appartements communaux.

La réception des travaux de réaménagement de l'ancien bâtiment communal mairie école est programmée vendredi 25 mars à 14 heures.

I – Approbation du compte-rendu de la séance du 22 février

Le compte-rendu de la dernière réunion n'appelant aucune observation particulière est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II – Préparation budgétaire 2011

Assainissement, eau potable

Le Maire informe le conseil que le Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement a proposé à l'Agence de l'eau les travaux de construction d'un collecteur d'eaux usées. Ces travaux ont été acceptés et seront subventionnés au titre du Fonds de solidarité rurale.

Estimation des travaux : 565 000 € HT. Projet porté par la Communauté de communes de la Semine dans le cadre de sa compétence « Assainissement ».

Renforcement du réseau d'eau potable route de Lapechère : **80 000 € TTC** à charge de la commune.

Electricité, France télécom

Lors de la réunion du 09 mars en présence des représentants de France Télécom et d'Energie et Services de Seyssel il a été envisagé une coordination des travaux d'assainissement et d'eau potable avec le renforcement du réseau basse tension, d'éclairage public et du réseau téléphonique rue du Mont blanc et route de Lapechère.

Montant indicatif : 180 000 € TTC

Energie et services de Seyssel serait intéressée par la mise en conformité de la ligne H.T.A. en fonction du schéma directeur. Cette ligne est actuellement sur des propriétés privées pour desservir le poste du Prenet.

L'ouverture des tranchées serait profitable à la pose d'un fourreau pour le passage de la future fibre optique. A réception de l'étude électrique nous prendrons contact avec le SYANE.

Colombarium

La commune a été sollicitée par des personnes qui souhaitaient déposer les cendres funéraires de leur défunt dans un colombarium. Cette structure n'existe pas dans le cimetière de St Germain ni de jardin du souvenir pour la dispersion des cendres. L'incinération des défunts est une tendance qui s'amplifie. Plusieurs conseillers ont pris contact avec des entreprises spécialisées dans la construction de ce genre de monument. **Coût estimatif : 15 000 €**



Appartement salle des fêtes :

Les travaux de remise en état de l'appartement de la Salle des fêtes *sont estimés à 30 000 € TTC*. Lessivage, décapage et peintures des plafonds, portes. Réfection des boiseries. Remplacement des tuyauteries de la salle de bain et des toilettes. Remplacement de l'évier dans la cuisine ainsi que la robinetterie. Mise aux normes de l'installation électrique etc.....

Loi UH, extension des réseaux divers :

Somme à prévoir pour le raccordement de futures constructions ; *provision de 60 000 € TTC*.

Acquisition ordinateur :

Le Maire propose de *provisionner 2000 €* pour l'acquisition d'un ordinateur. Plusieurs changements dans les procédures de transmission des données aux différents services de l'état (télétransmission) sont envisagés. Ces changements nécessiteront l'installation d'un nouveau logiciel. La mémoire de l'actuel PC sera insuffisante.

Salle des fêtes :

Réfrigérateur Par courrier en date du 19 janvier le Comité des fêtes a sollicité la commune pour l'acquisition d'un nouveau réfrigérateur professionnel ou une chambre froide. Suite à consultation la somme à prévoir est de *6000 €*. S'ensuit un débat sur une éventuelle réorganisation complète de la cuisine qui entraînerait des frais importants. Le conseil préfère prendre un temps de réflexion avant d'engager cette dépense qui pourrait s'avérer inappropriée par la suite.

Rideau de scène : le rideau de la salle des fêtes a été endommagé par des projecteurs. *Le devis pour son remplacement incluant la pose s'élève à 1200 €*.

Restaurant « Le Saint Germinois :

Le Maire informe le conseil que Mr et Mme Doussot vont arrêter leur activité à la fin de l'année (fin de la convention 31 octobre 2011). Avant de remettre le restaurant en consultation il y a lieu de vérifier les installations existantes de les mettre aux normes ou de les changer (four, fourneau, machine à café etc.). *Une provision de 30 000 € TTC* sera inscrite au budget prévisionnel 2011. Mme Valérie Nguyen Van propose de faire un état des lieux préliminaires. Accord du conseil.

Réfection des routes :

Si les disponibilités financières le permettent une provision pour la réfection des routes sera budgétée, *environ 100 000 € TTC*.

S.I.V.U. :

L'aménagement d'une classe supplémentaire avait été prévu pour un montant de 70 000 € - *part de la commune 35 % soit 24 500 €*.

Les délégués du SIVU expliquent que suite à la démission de Madame Marie-Claude Fournet, Présidente, il est préférable d'attendre que la situation du SIVU se stabilise pour prendre une décision. Néanmoins le nombre croissant d'élèves obligera cette dépense pour l'agrandissement du groupe scolaire., à brève échéance.

Mobilier mairie : Une consultation pour la fourniture et l'installation du mobilier de bureau pour les nouveaux locaux de la mairie a été faite auprès trois entreprises spécialisées. Fournier-Ergo-Concept à Seynod, Vachoux à Pers Jussy et Steelcase Alpes aménagement à Cran Gevrier. L'entreprise choisie pour le secrétariat est Steelcase, fonctionnalité et moins disante, le reste du mobilier, bureau du maire, salle du conseil a été acheté dans différentes sociétés en fonction de leur prix et des remises offertes. *Montant total du mobilier : 11 000 € TTC*

Questions et informations diverses

Journée de l'environnement : elle aura lieu le **samedi 16 avril 2011**

Office national des forêts : l'ONF a fait parvenir une proposition de travaux à effectuer en forêt communale notamment l'entretien des limites, la réouverture de layons . Considérant que les travaux commencés cette année ne sont pas terminés, le conseil décide de remettre ces travaux à une date ultérieure.

Déménagement de la mairie : date à déterminer dès la fin travaux

Clôture de la séance : 22 heures

Le Maire,
Alain LAMBERT

